

Cependant notre témoignage dans le domaine financier ne se limite pas à verser la dîme au Seigneur. Il se manifeste également par une bonne gestion de tous nos biens et par la générosité envers les plus démunis, selon nos moyens :

**«Je te donne ce commandement : Tu devras ouvrir ta main à ton frère, au malheureux et au pauvre dans ton pays.»**

– Deutéronome 15.11

**«Celui qui a pitié de l'indigent prête à l'Éternel.»**

– Proverbes 19.17

Voilà qui témoignera concrètement de l'amour et de la bonté de Dieu envers tous les hommes.

## 7. TÉMOINS DU CHRIST PAR LE PARTAGE DE L'ÉVANGILE

Notre caractère, notre comportement, notre manière d'être et de vivre parlent plus que tout en faveur de Jésus-Christ. Néanmoins, vient le temps où il faut aussi ouvrir la bouche, dire clairement notre foi et annoncer aux autres le message de la